

Conseil d'école du 07 novembre 2017 à 18h - école élémentaire Saint Exupéry CHAURAY

Les membres du conseil d'école :

Absente, excusée : Mme Boulineau, Inspectrice de l'Education Nationale

Les enseignants-es de l'école :

Présents-tes :

Mme Marsault : Directrice de l'école et présidente de séance

M. Gendron, Mme Laucoin, Mme Cailbault, M. Houitte, Mme Terrien,

Mme Texereau (membre du RASED), Mme Lalande, M. Biraud, Mme Marsillac, Mme Vincent,

Mme Huort, M. Decroix, Mme Menay, Mme Millet, Mme Adam, M. Maillet.

Absents excusés : M. Bonneau, Mme Arrivé

Secrétaire de séance : Mme Adam Céline

Les parents élus-es aux élections du 13 octobre 2017 :

Titulaires :

Mme Macé, Mme Félix, Mme Cessac, Mme Foireau, Mme Launay, Mme Musset, Mme Ludwig,

M. Monteil, M. Joubert, Mme Perez, Mme Germain

Absents : Mme Vidoni, M. Khan, Mme Ostan

Suppléants :

Mme Cantet, Mme Corneille, Mme Raffoux.

Invités et absents : Mme Caron, M. Chevillon, Mme Hambacher,

L'équipe municipale :

Mme Musellec : adjointe, chargée des affaires scolaires

Mme Poirier : conseillère municipale, commission scolaire

M. Printemps : Directeur des affaires scolaires et Responsable du restaurant scolaire

M. Bonnenfant : directeur du service sport et loisirs

Absent excusé : M. Brossard, maire de Chauray,

Ordre du jour :

1. Le résultat de l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école
2. Les effectifs
3. Le règlement intérieur de l'école
4. Le Plan Particulier de Mise en Sécurité : présentation des 2 nouveaux fascicules de crise (attentat-intrusion et risques majeurs) élaborés à partir des documents du département des Deux-Sèvres
5. Les projets pour l'année scolaire 2017-2018
6. Travaux et équipements : réalisés et en projet pour l'année scolaire 2017/2018
7. Préparation de la rentrée scolaire 2018/2019 : rythmes scolaires, organisation de la semaine scolaire
8. Questions du comité des parents élus

1. Résultat des élections au conseil d'école

Il y a eu 169 votants sur 671 inscrits, 25,19 % de participation, en baisse de 3 % par rapport à la participation de l'année dernière. La liste se compose de 14 titulaires et de 6 suppléants qui seront invités à participer à chaque réunion du conseil d'école ; leur voix ne sera que consultative sauf en cas de remplacement d'un élu titulaire.

2. Effectifs

343 élèves dont 7 élèves de l'ULIS. (363 élèves en 2016-2017 à la même période)

Actuellement, 5 enfants de la communauté des gens du voyage sont inscrits.

CP-CE1 Laurence Laucoin 14+11 = 25 élèves

CP -CE1 Anne Sophie Arrivé 14+12 = 26

CP-CE1 Béatrice Cailbault 16+9 = 25

CP-CE1 Yann Gendron 14+11 = 25
CE1 Jean Pierre Houitte 24
ULIS Aurélie Terrien ULIS 7 +1 en cours
CE1-CE2 Marie Marsillac et Marie Vincent 8+16 = 24
CE2 Sandrine Huort 25
CE2 Arnaud Biraud 23
CM1 Karine Lalande 28
CM1 Olivier Decroix et Rachel Maillet 28
CM1-CM2 Julie Menay 14+14 = 28
CM1-CM2 Céline Adam 11+17 = 28
CM2 Sophie Millet 27

Taux d'encadrement : 25,85 élèves par classe (27,38 l'année dernière)

Présentation des personnels qui interviennent dans l'école auprès des élèves :

- Mme Françoise Texereau est une enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté) elle intervient auprès des élèves en difficulté scolaire. Elle est affectée au secteur de Chauray / Chaban et au secteur de St Néomaye. Elle apporte une aide pédagogique dans le cadre des apprentissages fondamentaux en prenant les élèves par petits groupes.
- Mme Nadine Taveau est la psychologue scolaire au sein de ce réseau d'aides ; elle assure également le suivi des élèves affectés dans la classe ULIS. Elle reçoit en entretien l'élève, sa famille lorsqu'un enseignant en ressent la nécessité. Un bilan permet alors de définir l'aide à lui apporter. Une aide pédagogique peut être mise en place en petit groupe en lien avec le travail de la classe pour une période (sur une période) autour de la lecture et des mathématiques. Le projet d'aide peut être reconduit si besoin. Les interventions se font prioritairement sur les classes de CP, CE1 et CE2 à l'école élémentaire.

Les coordonnées du RASED sont indiquées dans le document de rentrée.

- M. Jacques Chaboissant : enseignant référent qui assure le suivi de la scolarité des élèves en situation de handicap. Il organise les équipes de suivi de scolarité pour ces élèves en lien avec la MDPH. Chaque élève a ainsi un projet personnalisé de scolarisation et peut si c'est nécessaire, avoir un Assistant de vie Scolaire (AVS) pour l'aider dans ses apprentissages. Elles sont au nombre de 2 :
- Mme Djamila Colombo, Mme Charlène Dugast, elles ont chacune plusieurs élèves en charge.
- Mme Marlène Thibal-Maziat est AVS CO, elle est affectée sur la classe ULIS.
- Melle Léa Bichon est en service civique depuis la rentrée des vacances, le 06 novembre. Elle contribuera aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes pendant le temps scolaire.
- M. Franck Bonneau, professeur des écoles remplaçant rattaché à l'école St Exupéry de Chauray ; il a un secteur d'intervention correspondant à la circonscription de St Maixent/Niort.
- Mme Teillet, infirmière scolaire, qui a des missions de prévention auprès des élèves, qui peut intervenir sur demande des enseignants, des parents ou des enfants qui en exprimeraient le besoin. Elle suit également les élèves qui ont un PAI ou un suivi médical particulier.
- Mme Auriot est une enseignante spécialisée dans la prise en charge des élèves de la communauté des gens du voyage ; elle intervient régulièrement auprès d'eux.

3. Le règlement intérieur de l'école

Il a fait l'objet d'une réécriture pour l'année scolaire 2017/2018 en référence au règlement départemental type.

Le titre III apporte des précisions quant au déroulement de la scolarité à l'école pour la réussite de chacun des élèves (prise en charge des élèves en difficultés ou ayant une reconnaissance de handicap. Les titres IV et V développent la question des responsabilités des différents acteurs de la communauté éducative, définissent les règles de vie collective, les droits et devoirs de chacun, le principe de laïcité. Les élèves sont accueillis à l'école et lors des sorties scolaires, dans des conditions de sécurité optimales fixées dans ce règlement.

Le règlement intérieur développe également les points tels que l'hygiène, la santé, la sécurité, les interventions de personnes extérieures à l'école.

L'organisation qui consiste à accueillir les élèves de CP et de CE1 directement dans les classes par les maîtres et les maîtresses à partir de 8h50 est reconduite pour cette année scolaire. Les élèves sont plus calmes et plus réceptifs lorsque la matinée de classe démarre à 9h. Depuis cette rentrée, deux enseignantes de CM, Mmes Adam et Menay accueillent elles aussi, leurs élèves à partir de 8h50 directement dans la classe. Ils entrent par la porte d'entrée du grand bâtiment contrairement aux

autres élèves qui eux, entrent à 8h50 par le portillon pour aller dans la grande cour.

Des adultes assurent la surveillance à l'entrée de l'école et dans la cour. Le portillon doit être refermé après chaque mouvement d'entrée des élèves.

La sortie des classes dans les 2 bâtiments se fait toujours avec la carte. (En cas de perte, il faut en demander une autre). La même carte de sortie est utilisée après les APS et le mercredi à midi ou à 13h.

Quand un élève n'a pas sa carte de sortie et que les parents ne sont pas joignables, il va en garderie.

Rappels :

- Les enseignants ne peuvent pas donner de médicament même avec une ordonnance du médecin.

- Prévenir en cas d'absence de son enfant : par mail, par téléphone (donner le nom et la classe de l'élève)

- Suite aux conflits et à la violence causés par l'utilisation de matériels (ex : toupies) pendant la récréation, le conseil des maîtres a décidé qu'il sera désormais interdit d'apporter des jeux et des jouets individuels à l'école ; le message a été passé aux élèves par les enseignants.

- Entrée au self selon un planning par période : **les 4 classes de CP-CE1 à 12h** puis les autres classes à **12h20, 12h30, 12h45** pour éviter l'attente trop longue des grands qui s'impatientent.

Vote du règlement intérieur de l'école : le règlement est adopté à l'unanimité.

Il est consultable sur le site de l'école ainsi que la Charte de la Laïcité. Un exemplaire papier sera fourni aux parents qui en feront la demande s'ils n'ont pas accès à Internet.

Intervention de Mme Musellec qui demande que la charte de la bienveillance concernant la cantine et le transport scolaire soit ajoutée au règlement intérieur.

4. Plan Particulier de Mise en Sûreté : présentation des 2 nouveaux fascicules de crise (attentat-intrusion et risques majeurs) élaborés à partir des documents du département des Deux-Sèvres.

A l'école, reconduction des mesures appliquées en 2016/2017 :

1. Présence d'un ou plusieurs membres de l'équipe éducative sur les temps d'accueil et de sortie des élèves.

2. **Fermeture du portillon** après chaque mouvement d'entrée des élèves.

3. **Fermeture des bâtiments** de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 : sonnette si besoin

4. **Entraînements aux exercices d'urgence** : PPMS (3 par an) / incendie (3 par an) avec sensibilisation des élèves

Le 1^{er} exercice alerte incendie s'est déroulé le 13 septembre sans difficulté, 2 autres exercices vont avoir lieu dans l'année.

Un exercice d'évacuation à l'extérieur de l'école aura lieu le jeudi 9 novembre, pour apprendre aux élèves à fuir pour se mettre en sécurité.

Le signal d'alerte utilisé sera le sifflet, la communication entre les deux bâtiments se fera par téléphone portable selon un protocole établi dans le PPMS.

L'acquisition d'un nouveau signal commun à tous simplifierait la mise en œuvre du protocole quel que soit le type d'alerte.

Mme Musellec : devis en cours pour l'acquisition d'un bip (pour chacune des trois écoles) qui permet d'actionner un signal lumineux dans les classes et qui envoie un message d'alerte aux forces de police et à la mairie.

C'est un investissement lourd et il faut bien réfléchir au type d'installation.

Mme Texereau : il y a toujours un problème au niveau de l'alarme incendie qui n'est pas audible dans toute l'école.

Mme Laucoin : question concernant la fermeture des classes à clé

Réponse de Mme Musellec : un devis est en cours (aux alentours de 1000 €) transmis à Mr Minault).

Mme Marsault : demande de rideaux occultant pour les classes du rez de chaussée

Réponse de Mme Musellec : c'est inscrit au budget 2017-2018

Parent d'élève : est-ce que les mesures de sécurité (achat de matériel d'alerte,) sont choisies en concertation avec les pompiers ou la police municipale ?

Réponse de Mme Musellec : en lien avec la police municipale.

5. Les projets, les actions pour l'année scolaire :

- Sortie à St Marc La Lande, exposition "Le peuple de la forêt oubliée "d'Astrid LAVIEVILLE et atelier de pratique artistique pour l'ensemble des classes.
- Spectacles au CAC et JMF : toutes les classes de l'école vont assister à un spectacle au Moulin du Roc ou à un concert proposé par les JMF.
- «École et cinéma" pour les 4 classes de CP-CE1, les classes de CE1, de CE2, de CM1. Il y aura 3 séances au cinéma de La Crèche.
- Projet musical « Batucada » pour les CM2 de Mme Millet en liaison avec une classe de 6^{ème} du collège et le professeur de musique.
- Liaison CM2-6^{ème} CM1-CM2 Mme Adam : dictée des super héros pour travailler l'orthographe
- Liaison CM2-6^{ème} CM1-CM2 Mme Menay : projet en anglais
- Participation d'une classe de CE2 au prix littéraire « Les Incorruptibles »
- Participation au prix littéraire proposé par la CAN : 5 classes (4 classes de CP-CE1 + ULIS).
- Lecture de livres pendant la pause méridienne pour les élèves de CP et CE1 par les bénévoles de l'association « lire et faire lire » deux fois par semaine, mardi et vendredi
- Sorties régulières à la médiathèque de Chauray.
- Projet culturel Croisons nos regards avec trois classes de cycle 3 : sensibiliser les élèves à la pratique de la photographie à travers la visite d'expositions, l'intervention d'une artiste et la réalisation d'une exposition en fin d'année scolaire.
- Projet à caractère scientifique sur le thème des énergies renouvelables en partenariat avec Séolis : 2 classes CM1/CM2 et CM2.
- Sorties nature pour les CM1-CM2 et les CM2 de Mme Millet avec parfois intervention de l'association DSNE
- Sorties pour visiter une ferme

L' EPS et l'USEP, le sport scolaire en prolongement de l'enseignement de l'EPS :

- 5 classes (4 classes de CP/CE1 + 1 classe de CE2) sont affiliées à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Sortie au Puits d'Enfer à Exireuil, rencontres inter-classes ou de masse avec des objectifs civiques (respect des autres, des règles...)

Séjours avec nuitées.

Les CE2 Mme Huort et de M. Biraud montent un dossier de sortie scolaire avec nuitées.

La mairie, l'APE et la coopérative scolaire participeront au financement, il restera une somme à la charge des parents.

Éco-Ecole :

L'école a reconduit son inscription au programme éco-école. Le thème retenu sera celui de la santé comme l'année scolaire passée mais le travail portera plus précisément sur :

- *le climat scolaire et le bien-être à l'école notamment l'organisation des récréations, de la pause méridienne*

- *l'alimentation*

- *le sommeil*

- *la prévention par rapport à l'utilisation des écrans*

Un parent d'élève pose la question du poids des cartables. Il semblerait que des cartables soient trop lourds à porter pour certains élèves. Y aurait-il possibilité d'évoquer le sujet dans le cadre du projet éco-école ? En parler à l'enseignant des enfants concernés semble plus pertinent que de l'inscrire dans un projet.

Le 1^{er} comité de suivi s'est réuni aujourd'hui : enseignants, éco-délégués et parents élus au conseil d'école et volontaires ont défini les grandes lignes du projet.

3 comités de suivi "éco-école" par année scolaire (correspondant aux 3 conseils d'école)

Les collectes des bouchons d'amour continuent.

Le site de l'école est réactualisé régulièrement, des informations sur la vie de l'école sont en ligne.

Les sorties sont financées par l'association de parents d'élèves (subventions versées à la coopérative) et par la municipalité qui verse 31 euros par élève. 61,50 € sont versés pour les fournitures scolaires).

De plus, la plupart des sorties ne pourrait pas se faire sans la mise à disposition d'un car par la municipalité et sans la grande disponibilité du chauffeur : M. Fédeau.
La mise en place des APS a modifié sa disponibilité ; le bus est utilisé tous les jours de 15h à 16h30 par les APS.

6. Travaux et équipements : réalisés et en projet pour l'année scolaire 2017/2018

Mme Musellec :

- Réalisation du préau de la petite cour
 - Stores extérieurs remplacés
 - Réfection d'une salle de classe
 - Installation de deux vidéos-projecteur pendant les vacances d'été
 - Couverture de l'école
 - Installation d'une barrière derrière le préau et de panneaux de protection le long de la haie (accès du petit bâtiment au restaurant scolaire).
 - En projet : réfection de la salle des maîtres (électricité, chauffe-eau), aménagement de la partie en herbe dans la petite cour, rehausser les murs à l'entrée de l'école.
 - Question : l'infirmerie, beaucoup d'élèves « réclament » des soins aux agents municipaux sur la pause méridienne, ce qui provoque de nombreux déplacements dans les locaux scolaires durant la pause méridienne. Ouverture de l'infirmerie directement sur la cour de l'école ?
- Mme Musellec : à l'étude pour 2019

7. Préparation de la rentrée scolaire 2018/2019 : rythmes scolaires, organisation de la semaine scolaire

La question de la modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2018/2019 a donné lieu à des échanges au sein du conseil d'école puis à un vote des personnes ayant une voix délibérative.

Mme Musellec : concertation des partenaires avec pour chacun les contraintes et les avantages.

La municipalité a réalisé un sondage auprès des familles.

Pour l'école élémentaire Saint Exupéry, 93 familles ont répondu au questionnaire.

A la question du maintien de la semaine de 4,5 jours : 49 OUI, 38 NON et 6 sans avis

Du côté des enseignants, l'avis n'est pas unanime.

La mairie rappelle qu'elle ne peut pas supporter la charge des APS sans la subvention, qu'une tarification des activités serait alors mise en place, que le choix se fera entre le maintien de la semaine de 4,5 jours avec l'organisation actuelle ou le passage à la semaine de 4 jours.

M. Bonnenfant : il s'agit d'un accueil collectif, on a besoin de connaître à l'avance le nombre d'enfants inscrits au centre de loisirs de manière régulière.

Vote :

Pour la modification des rythmes scolaires avec le passage à **une semaine de 4 jours à la rentrée 2018 : 19 voix**

Contre la modification des rythmes scolaires et pour **le maintien de l'organisation actuelle de la semaine de 4,5 jours** avec deux journées se terminant à 15h et deux à 16h30 : **11 voix**.

Abstentions : 4

Résultat du vote majoritaire pour la semaine de 4 jours :

Le conseil d'école de l'école élémentaire St Exupéry de Chauray saisit donc le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale afin qu'une modification des rythmes scolaires soit mise en place pour la rentrée scolaire 2018. Le projet d'organisation serait le suivant : 4 journées de 6 heures avec une pause méridienne d'une durée d'1h30.

Question diverse :

Question du pont de l'ascension : il n'y aura pas de pont de l'ascension pour les élèves, le vendredi 11 mai sera travaillé.

Date du prochain conseil d'école : mardi 27 mars 2018 à 18h

La secrétaire de séance : Céline ADAM

La présidente de séance : Christine MARSULT